



SNMD

musées Orsay-Orangerie

Musée d'Orsay - 62 rue de Lille - 75343 PARIS Cedex 07
tél. : 01 40 49 48 60 - mel : cgt@musee-orsay.fr

Musée de l'Orangerie - Jardin des Tuileries - 75001 PARIS
mel : org.cgt@musee-orangerie.fr

Paris, le 9 octobre 2013

Quelques enjeux du Conseil d'administration :

- l'amélioration des conditions de travail

- l'éducation artistique et culturelle

L'amélioration des conditions de travail

Vos représentants ont réclamé depuis deux ans l'élaboration par la direction du M'OO d'un véritable plan d'action global et cohérent pour la prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail.

La **CGT** a critiqué la modestie des budgets alloués aux travaux fléchés sur l'amélioration des conditions de travail des personnels, eu égard aux besoins.

Nous avons été entendus. Un plan d'action 2013-2016 a été présenté à notre demande réitérée au CHSCT M'OO du 3 octobre 2013.

Nous nous réjouissons d'y lire :

« Au-delà de l'état sanitaire des deux bâtiments, les rapports successifs des visites d'inspection menées par les inspecteurs du ministère, la mise en place du DUERP et l'évolution de la réglementation en matière d'hygiène, de sécurité et conditions de travail sont autant d'éléments qui doivent être pris en compte dans le plan d'action de l'établissement visant à l'amélioration des conditions de travail et à la prévention des risques professionnels.

Le bilan présenté ci-dessous démontre que l'établissement a ouvert depuis plusieurs années de nombreux chantiers dans tous les domaines. Le plan d'action pour les années 2013-2016 aura pour objectif de poursuivre

ces actions à travers une meilleure coordination et une plus grande planification pour établir les priorités dans ce domaine. »

Des priorités de rénovation de locaux sont programmées – et financées – sur 2013-2014 :

- bureau des gestionnaires RH (R+6)
- régie des recettes (R+1)
- atelier des installateurs (R-2)
- comptoirs d'accueil-information
- caisses et contrôle
- centrale de surveillance

Le schéma directeur de l'ensemble de ces projets doit faire l'objet de programmation budgétaire pluri-annuelle au Conseil d'administration. Vos représentants élus y seront très attentifs.

L'éducation artistique et culturelle

A son ouverture en 1986, le musée d'Orsay jouissait de vastes espaces dédiés aux activités éducatives : le « plateau des jeunes », 400 m² au niveau – 1.

Six ans plus tard, en 1992, ces lieux étaient fermés puis réaffectés à d'autres besoins – la rénovation des espaces d'accueil -. Seule une salle de 45 m² a été réouverte douze ans plus tard ! en 2006.

Tout au long de ces années, la direction du M'OO n'a cessé d'annoncer la recherche d'espaces pédagogiques – recherche infructueuse car ce n'était clairement pas une priorité.

Lors de la présentation au Conseil d'administration, en 2012, du projet scientifique et culturel, des membres ont pointé l'insuffisance du volet éducatif. Celui-ci a donc été amélioré, sur le numérique, mais ne fait pas mention des espaces éducatifs *intra muros*.

Notons que ce projet scientifique et culturel n'est pas rendu accessible à l'ensemble des personnels, pourtant chargés de sa mise en œuvre. La communication interne ne l'évoque même pas.

Aujourd'hui, le **projet national de l'éducation artistique et culturelle** est une priorité du ministère de la Culture.

Avant-hier, 7 octobre, la ministre de la Culture, réunissant les directeurs d'établissements publics, a insisté sur l'éducation artistique et culturelle, demandant aux établissements de la placer au centre de leurs projets scientifiques et culturels, et non pas en périphérie.

Un rapport a été remis à la ministre en juillet 2013 sur ce sujet par le musée du Louvre. La direction et le service culturel du M'OO ont été consultés dans ce cadre. On lit dans ce rapport :

des diagnostics :

« - *Le manque d'espaces disponibles*
- *Les ambiguïtés du soutien financier privé.*
Questions déontologiques, risque d'ingérence, : privilégier les missions de service public. »

et des recommandations :

« - *la sanctuarisation de moyens financiers, matériels et humains.*
- *une obligation faite aux conseils d'administration et autres instances de gouvernance des établissements de débattre et rendre compte régulièrement des actions*

en matière d'éducation artistique et culturelle.
- un budget dédié attribué. »

Gageons que ces préconisations trouveront prochainement un écho concret dans les débats du Conseil d'administration M'OO.

Reste le problème – essentiel – des équipes du M'OO, qui ont fondu ces dernières années, au gré d'un taux de rotation (turn-over) élevé, de postes restés vacants, de fiches de poste fusionnées de trois en une !

Et de budgets réduits bien plus fortement que d'autres, au gré des arbitrages des décisions modificatives.

L'éducation artistique et culturelle risque de subir trois formes d'**externalisations** – d'ailleurs revendiquées par la Direction du M'OO en CT et CHSCT :

- des moyens humains (prestataires)
- des financements (mécénats)
- des contenus (numériques à distance)

Pour la **CGT**, l'éducation artistique et culturelle – enjeu majeur de l'accès de tous les jeunes à l'art – mérite une ambition plus forte et bien plus volontariste que la simple « sanctuarisation » de moyens déjà réduits à la « portion congrue » et qui continuent à ce jour de diminuer.

Il ne suffit pas de mettre des ressources en ligne pour atteindre l'objectif d'accès de tous à l'art.

Il est essentiel de favoriser concrètement – par l'accueil, la médiation – la rencontre des jeunes publics avec les œuvres réelles, dans un musée qui ne soit pas virtuel.

Au-delà des intentions vertueuses, rien ne se fera sans un projet chiffré, un budget fléché, un calendrier arrêté.

Sur ce plan, le Conseil d'administration du M'OO est bien la pierre angulaire du « process », les décisions budgétaires étant le nerf de la guerre.